II

(Actes dont la publication n'est pas une condition de leur applicabilité)

CONFÉRENCE DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES

DÉCISION
DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
du 19 décembre 1978
portant nomination des président et vice-présidents de la Commission des Communautés européennes

(79/1/CECA, CEE, Euratom)

LES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant un Conseil unique et une Commission unique des Communautés européennes, et notamment son article 14,

vu la décision des représentants des gouvernements des États membres des Communautés européennes, du 13 décembre 1976, portant nomination des membres de la Commission des Communautés européennes (1),

après consultation de la Commission,

DÉCIDENT :

Article unique

1. M. Roy Harris Jenkins est nommé président de la Commission des Communautés européennes pour la période du 6 janvier 1979 au 5 janvier 1981 inclus.

2. M. Finn Olav Gundelach,
M. Wilhelm Haferkamp,
M. Lorenzo Natali,
M. François-Xavier Ortoli
et
M. Henk Vredeling

sont nommés vice-présidents de la Commission des Communautés européennes pour la période du 6 janvier 1979 au 5 janvier 1981 inclus.

Fait à Bruxelles, le 19 décembre 1978.

Le président
H.-D. GENSCHER

(1) JO nº L 359 du 30. 12. 1976, p. 55.